ORAISON

Une Ville à la Campagne

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL LOISIRS

SANS HEBERGEMENT

3-6 ANS

2024-2025-2026



SOMMAIRE

I) INTRODUCTION

II) OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

III) ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION

IV) MOYENS

V) LOCAUX

VI) JOURNEE TYPE

VII) THEME DES MERCREDIS DE L'ANNEE 2024-2025 :

VIII) THEME DES VACANCES SCOLAIRES 2024-2025 :

IX) EVALUATION

X) BILAN ENFANTS

I) INTRODUCTION

L'accueil de loisirs sans hébergement est une structure déclarée auprès des services du SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), accueillant des enfants de 3 à 6 ans de la commune d'Oraison mais aussi, pour les vacances scolaires, ceux des communes conventionnées et des communes extérieures en fonction des places disponibles.

Organisateur :

L'accueil collectif de mineurs des 3-6 ans est organisé par la mairie d'Oraison sous la responsabilité de Monsieur Le Maire.

Lieu :

École maternelle Henri Matisse
10, Rue Victor Girard 04700 Oraison
Tel : 07.88.38.03.07

Fonctionnement :

Le périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi, matins et soirs.

Pour des raisons d'encadrement et d'organisation les enfants doivent être inscrits à l'avance et tous les changements doivent être annoncés avant 9h le lundi matin pour la semaine en cours.

Accueil :

Le matin de 7h30 à 8h35 (l'accueil se fait de 7h30 à 8h20)

Le soir de 16h45 à 18h30 (la sortie se fait à partir de 17h15)

L'accueil du soir est organisé en 2 groupes. Le goûter est fourni par les parents :

- Les classes du pôle Sud + les classes 8 et 4 sont accueillies dans la salle de motricité et dans la cour des GS. Le goûter est pris dans le réfectoire ou dans la cour en fonction de la météo.
- Les classes du pôle Nord restantes sont accueillies dans le modulaire et l'espace herbeux situé devant celui-ci. Le goûter est pris dans le modulaire ou dans l'herbe en fonction de la météo.

Le groupe des « grands » rejoint le groupe des « petits » à 17h45 avant le départ échelonné de l'équipe d'animation.

Normes d'encadrement :
1 animateur pour 10 enfants âgés de moins de 6 ans. Dans le respect de la réglementation en vigueur, chaque équipe d'animation est composée au minimum de 50% d'animateurs diplômés encadrés par un directeur.

NB : Dans le cadre du PEDT, cet encadrement sera réhaussé à 1 animateur pour 14 enfants.

Temps méridien : lundi, mardi, jeudi et vendredi midi.

Les enfants doivent être inscrits à l'avance pour des raisons de réservation de repas, d'encadrement et d'organisation.

Accueil :

Les enfants sont récupérés dans chaque classe à 11h40 et sont remis sous la surveillance des enseignants dans la cour (ou dans les classes en cas de pluie) après le temps de repas à 13h35.

Les PS sont accompagnés à la sieste aux alentours de 13h10.

Le repas se déroule en 2 services. 4 classes + ½ classe de 11h45 à 12H15 et 3 classes + ½ classe de 12h30 à 13h00.

Pas de normes d'encadrement pour le moment ; 5 agents en surveillance dans la cour et 4 au service dans réfectoire.

Des petits jeux et ateliers, surveillés mais en accès libre, sont proposés sur ce temps.

Le mercredi : 7h30 à 18h30

Les enfants peuvent être inscrits toute la journée, que le matin avec le repas ou que l'après-midi avec le goûter.

Accueil :

Le matin : de 7h30 à 9h30

Le midi : de 13h à 13h30 pour les entrées / sorties

Le soir : de 17h à 18h30

Les enfants doivent être accompagnés et récupérés par les parents ou une personne autorisée.

Normes d'encadrement :
1 animateur pour 8 enfants âgés de moins de 6 ans. Dans le respect de la réglementation en vigueur, chaque équipe d'animation est composée au minimum de 50% d'animateurs diplômés encadrés par un directeur.

Les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Accueil :

Le matin de 7h30 à 9h30

Le soir de 17h à 18h30

Durant la journée, aucun parent ne peut récupérer son enfant.

Normes d'encadrement :
1 animateur pour 8 enfants âgés de moins de 6 ans. Dans le respect de la réglementation en vigueur, chaque équipe d'animation est composée au minimum de 50% d'animateurs diplômés encadrés par un directeur.

Principe :

- L'accueil de loisirs sans hébergement 3/6 ans permet aux jeunes enfants de passer des moments agréables, de favoriser la découverte et l'éveil de chacun en s'amusant et en respectant son rythme de vie.

- Les activités de loisirs doivent être parties prenantes du processus éducatif de l'enfant.

- Sa mise en place doit tenir compte des besoins et envies de chacun d'eux.

II) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectif Educatif	Mise en œuvre	Evaluation
Faciliter l'apprentissage de la vie en collectivité grâce à l'écoute, l'échange et la compréhension de l'autre	Mettre en place de règles de vie Proposer des temps de regroupement et d'échanges à différents moments de la journée Solliciter les enfants pour l'élaboration du programme de l'après-midi, du menu des goûters…	Connaissance des règles de vie collective Respect des règles de base Echanges réels entre pairs et avec les animateurs Respect et écoute de l'autre
Favoriser le développement et l'autonomie de chaque enfant en tenant compte de son bien-être	Responsabiliser l'enfant au rangement tant des activités que de ses affaires Accompagner sur tous les temps de vie quotidienne (habillage, propreté, repas, …)	Nombre d'enfants ayant encore la couche à la fin du 1er trimestre Nombre d'enfants ayant encore besoin d'assistance aux temps d'accueil
Mettre en œuvre des conditions adéquates pour accueillir des enfants atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap	Désigner un agent référent en supplément de l'effectif Permettre la formation spécifique d'un agent référent Créer un lien et contact régulier avec Accueil Pour tous Mettre en place des horaires aménagés selon les besoins Echanges avec les professeurs et les AESH	Agent référent désigné pour Accueil Pour Tous Nombre d'enfants à besoins spécifiques accueillis sur tous les temps périscolaires et accueil de loisirs

III) Développer des partenariats avec des acteurs ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION

- S'amuser en pratiquant diverses activités manuelles, sportives, culinaires, créatives...
- L'Accueil de loisirs Sans Hébergement doit être un lieu de découverte et d'innovation
- Faire connaître le Vivre Ensemble au travers d'une autre structure collective que l'école

L'animateur doit construire une relation de qualité avec les enfants. Il en a la responsabilité, et pour leur épanouissement, il aménage des temps ludiques pour transmettre des valeurs.

Auprès des enfants

- Il prend connaissance du projet pédagogique du centre et en assure son implication.
- Il s'adapte à une situation imprévue.
- Il respecte la législation et les différentes règles de sécurité.
- Il élabore des projets d'activités adaptés à son public.
- Il est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Il est référent d'un groupe.
- Il est à l'écoute, il organise la vie collective.
- Il accompagne l'enfant, le rassure, le sécurise, il lui inculque le respect.
- Il cherche à comprendre le comportement, les facilités et les difficultés de chacun.

Avec les familles

- Il a un devoir de réserve et de discrétion.
- Il discute avec les parents lorsqu'ils le souhaitent.
- Il est ponctuel, présent aux moments de l'accueil du matin et du soir.

Avec ses collègues

- Il veille à respecter ses collègues de travail, le matériel et les locaux.
- Il a l'esprit d'équipe, il communique avec ses collègues, fait circuler l'information.
- Il travaille en cohérence avec les autres membres de l'équipe ainsi que la directrice.
- Il sait accepter l'échec, se remettre en question et accepter les critiques positives et constructives pour améliorer son travail.

Nous avons mis en place une chartre de l'animateur qui constitue un corpus de règles que chaque agent ou personne extérieure intervenant sur les temps périscolaires et extrascolaires se doit de connaître et d'appliquer. C'est la condition indispensable pour offrir un encadrement attentif et bienveillant et permettre aux enfants de profiter pleinement des activités proposées.

LES 10 COMMANDEMENTS DE L'ANIMATEUR EN CENTRE DE LOISIRS

1. **Toi-même tu seras, la copie d'un autre animateur tu ne seras pas, ta couleur tu garderas !**
   (Chacun a sa personnalité et chaque enfant peut y trouver ce dont il a besoin quand il en a besoin !)

2. **Motivé et dynamique tu seras !**

3. **Ton langage tu soigneras et ne fumeras point en présence des enfants !**
   (Tu te dois de montrer l'exemple ! Tu es un modèle, un référent !)

4. **En présence des enfants, ton téléphone tu ne consulteras point !**
   (Sauf cas d'extrême urgence ou nécessité d'activité !)

5. **Ta tenue, même légère, correcte restera !**
   (Merci d'avoir des chaussures attachées et des vêtements adaptés !)

6. **Toutes les règles de sécurité tu respecteras !**
   (La première des règles à respecter dans l'animation est d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants)

7. **Tu ne te reposeras pas sur tes acquis et te remettras en question dès qu'il y aura des problèmes à résoudre !**
   (Adaptabilité est le mot d'ordre de l'animation !)

8. **À tout instant te faire inspecter tu peux !**
   (Ne l'oublie jamais…)

9. **L'enfant est là pour passer les vacances qu'il désire et non celles que tu voudrais qu'il passe !**

10. **Être animateur ce n'est pas toujours facile, pourtant ton SOURIRE et ta BONNE HUMEUR n'oublie jamais !** Le matin, tu es le premier rayon de soleil ! La joie, le rire, c'est contagieux, **pense au reste de l'équipe** !

IV) MOYENS

Humains :

L'équipe d'animation est constituée de personnels qualifiés selon la réglementation en vigueur. Un encadrement supplémentaire pour l'accueil d'enfant porteur d'un handicap pourrait être mis en place si nécessaire.

- 1 coordinatrice enfance/jeunesse
- 1 directrice
- 1 directrice adjointe
- des animateurs diplômés BAFA, Cap petite enfance ou non diplômés dans le respect de la réglementation en vigueur, des ATSEM en cas de nécessité de service, du personnel de restauration.

Financiers :

La municipalité alloue un budget de fonctionnement et d'investissement pour les activités, sorties, petit matériel, intervenants extérieurs, accès à des spectacles culturels, location de jeux de ludothèque dédié à l'ALSH 3/6 ans.

L'accueil de loisirs 3/6 ans est integré dans la Convention Territoriale Globale signée avec la DLVAgglo et la CAF

La CAF et la MSA sont également nos partenaires financiers grâce aux versements des prestations de service.

Matériels :

Matériel éducatif et pédagogique

Matériel sportif

Dans la cour : des vélos, des roues, des jouets de transvasement et de plage, des copeaux normés

V) LOCAUX

L'ALSH du périscolaire, des mercredis, des vacances scolaires se déroule dans les locaux de l'école maternelle Henri Matisse à Oraison.

Les locaux mis à notre disposition sont composé de :

- Un hall et un espace d'accueil, une salle de motricité
- Trois sanitaires et des toilettes pour adultes
- Une salle des animateurs, avec rangement pour activités, salle de pause, et infirmerie avec un point d'eau, bureau, vestiaires
- Une bibliothèque / modulaire
- Un dortoir
- Une ou deux classes à disposition pour le périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires
- Deux cours extérieures
- Un préau
- Un jardinet et des espaces de plantations
- Le restaurant scolaire

La plupart des salles sont communicantes avec des portes fenêtres donnant sur la cour. Deux longs couloirs permettent d'accéder aux classes.

Les infrastructures communales sont également mises à notre disposition (sous réserve de conditions de réservation) : Salle de l'Eden, Hippodrome, piscine, stades, …)

VI) JOURNEE TYPE

JOURNEE TYPE EN ACCUEIL DE LOISIRS : LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES

- 7h30/9h30 : Arrivée des animateurs et accueil des enfants / Mise en place de petits jeux. (Le rôle de l'animateur est de participer, d'encadrer les enfants et de veiller à la séparation avec les parents)
- 9h15 : Temps de regroupement : Rangement, rassemblement, appel, chants, danses, explication du déroulement de la journée.
- 9h30 : Début des activités par petits groupes
- 11h-11h30 : Rangement, temps pour soi
- 11h45 : retour au calme
- 12h : Lavage des mains (avant et après), Repas
- 13h : temps calme - coin livre, relaxation, finition des activités manuelles (du matin) / Sieste pour les plus petits

- *Pour le mercredi : 13h/13h30 : Gestion des entrées et sorties*

- 14h : Début des activités
- 15h30 : Préparation du goûter
- 16h/16h30 : Lavage des mains (avant et après) / Goûter (Régulation et bilan de la journée avec les enfants)
- 17h : Accueil des parents
- 17h/18h30 : Temps des jeux libres - Mise en place de petits jeux / Accueil des parents et départs échelonnés des enfants et des animateurs / Fermeture progressive du centre.

VII) THEME DES MERCREDIS DE L'ANNEE 2024-2025

« L'ART SOUS TOUTES SES FORMES »

Ce thème sera abordé en sous-thèmes par période :

Septembre à octobre (7 mercredis) : **L'Art des Jeux**

Présentation, règles de vie, initiation au jeu

Novembre à décembre (7 mercredis) : **En route vers le 7ème Art**

Cinéma

Janvier à Février (5 mercredis) : **Raconte-moi la musique**

Musique, chant

Mars (6 mercredis) : **A vos pinceaux !**

Peinture, dessin, bande dessinée

Mai (6 mercredis) : **Instants figés**

Photographie

Juin (5 mercredis) : **Façonne le monde**

Architecture, sculpture

VIII) THEME DES VACANCES SCOLAIRES 2024-2025

« HENRI MATISSE ET LA NATURE »

Intention :

L'école maternelle porte le nom d'un artiste peintre : « Henri Matisse ». Dans le but de créer un lien entre le lieu d'accueil, le quotidien scolaire des enfants et l'accueil de loisirs, nous avons choisi d'orienter notre projet vers l'art en prenant pour point de départ Henri Matisse. Les activités proposées vont favoriser l'éveil artistique et créatif et participer à l'ouverture de l'enfant sur le monde.

Ce projet concerne tous les enfants accueillis, petits et grands.

Henri Matisse est un peintre, dessinateur, graveur et sculpteur français. Figure majeure du XX^{e} siècle, son influence sur l'art de la seconde partie de ce siècle est considérable par l'utilisation de la simplification, de la stylisation, de la synthèse et de la couleur comme seul sujet de la peinture. Il fut le chef de file du fauvisme.



Objectifs pédagogiques :

- Découverte artistique et développement de la créativité
    - Initiation à l'Art et à la Culture pour permettre aux enfants de découvrir l'œuvre de Matisse en se familiarisant avec ses techniques, ses couleurs ses formes et les comparer à d'autres artistes
    - Développement du sens artistique en encourageant les enfants à exprimer leurs goûts et leurs préférences artistiques en observant des œuvres de Matisse inspirées par la nature
    - Expérimenter les formes et les couleurs en amenant les enfants explorer les formes et les couleurs de la nature en s'inspirant des découpages et collages de Matisse pour créer leurs propres œuvres d'art.
    - Encourager l'expression libre afin que les enfants puissent exprimer librement leurs idées et émotions à travers la création artistique, en utilisant des éléments naturels (feuilles, fleurs, etc…) et des matériaux variés (papier, peinture, …)

- ***<u>VACANCES D'HIVER</u>*** *:* **Les Couleurs de l'Hiver**

Découverte des jardins, de la nature en hiver et des couleurs froides inspirées des œuvres végétales de Matisse

  - Formes et silhouettes d'Hiver
  - Jardins d'Hiver

Exemple d'activités : découpage de formes de la nature (flocons, sapins, anges de neige …), guirlandes d'éléments naturels, peinture sur fond noir, exploration des textures (laine, écorce, coton, …), création de jardin imaginaire, …

- ***<u>VACANCES DE PRINTEMPS</u>*** : **Les Fleurs et la Renaissance**

Exploration des fleurs et de la nature naissante au printemps en lien avec les motifs floraux dans l'œuvre de Matisse

  - La Naissance des Fleurs
  - Les insectes et papillons du Printemps

Exemple d'activités : plantations, peinture et collage de fleurs, création d'un jardin 3D avec matériaux recyclés et naturels, balades printanières pour observer le renouveau de la nature, exploration des senteurs printanières, observation des insectes, papillons vitraux…

- ***<u>VACANCES D'ETE</u>*** : **La Méditerranée**

Exploration des thèmes de la mer, du soleil et des paysages méditerranéens dans l'œuvre de Matisse

<u>Juillet</u> :

  - Le ciel d'été et le Soleil
  - Les soirs d'été et les feux d'artifices
  - La mer
  - La plage et les vacances

<u>Août</u> :

  - Les animaux marins
  - Les fruits d'été
  - Les jeux et activités de plage

Exemple d'activités : sorties piscine, peinture en nuances de bleu et jaune, collage de paysages marins, sorties au lac, aquarium imaginaire, exploration sensorielle avec l'eau, mosaïque en éléments naturels, plantes méditerranéennes, cuisine, fruits d'été (pastèque, pêche, fraise, …), tableau de sable, château de sable, jeux d'été (baignade, pique-nique, pétanque, raquettes, beachvolley, cerfs-volants, …), ciel étoilé pailleté, lanternes, …

De nombreux partenariats sont envisageables et possibles en lien avec notre thème, notamment, l'Association Rancure, le CPIE, la LPO, le CODES 04 et d'autres.

Nous travaillons également sur la sensibilisation du tri sélectif avec des animations autour de ce thème en partenariat avec la DLVAgglo. Cela permet de sensibiliser les enfants sur les bons gestes à adopter pour la conservation de notre planète…et nous faisons nous même le tri au sein de notre accueil de loisirs.

De plus, sur la période estivale, **les enfants de l'Accueil de Loisirs bénéficient d'un créneau à la piscine municipale.**

L'ACTIVITE PISCINE **:**

LES OBJECTIFS :

- Hygiène et santé
- Développer les capacités d'action et d'adaptation
- Favoriser les capacités de coopération
- Concourir à l'apprentissage de la sécurité (autonomie vers le savoir nager)
- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant
- Contribuer à son développement corporel, psychologique et social
- Activités et jeux d'adaptation au milieu aquatique aménagé

Objectifs dans le domaine moteur :

- Développer les actions fondamentales permettant à l'enfant de : Se propulser, s'équilibrer, respirer

Ces objectifs se retrouveront en permanence à travers les dominantes suivantes :

- Entrer dans l'eau / Agir dans l'eau
- S'immerger, maitriser sa respiration, découvrir la profondeur
- S'équilibrer et se déplacer dans l'eau
- Nager

Dans le domaine de l'affectivité :

- Favoriser une motricité égocentrique relationnelle permettant la mise en place de projets à plusieurs
- Amener l'enfant à établir une relation de confiance avec l'eau

- Amener l'enfant à établir une relation de confiance avec l'adulte qui s'occupe de lui

Dans le domaine de la connaissance :

- Développer la prise de conscience de ses propres possibilités afin d'adapter des conduites au milieu aquatique

Un maitre-nageur sauveteur assure la mission de surveillance générale du bassin. Ce surveillant fait partie intégrante de l'équipe pédagogique

Normes d'encadrement :
1 animateur pour 5 enfants âgés de moins de 6 ans dans l'eau. Dans le respect de la réglementation en vigueur, chaque équipe d'animation est composée au minimum de 50% d'animateurs diplômés encadrés par un directeur.

- ***VACANCES D'AUTOMNE*** : **Les Couleurs de l'Automne**

Exploration des couleurs chaudes inspirées des œuvres de Matisse

  - Les feuilles d'Automne
  - Les fruits et les récoltes d'Automne

Exemple d'activités : collage de feuilles, balade en nature, exploration sensorielle, cuisine, odeurs, peinture, couronne de feuilles …

IX) EVALUATION

Le présent projet pédagogique sera discuté régulièrement avec les animateurs au moment des réunions de préparation.

Un bilan de fin de vacances est organisé avec l'équipe d'animation après chaque période et tous les 15 jours pendant l'été.

	Anim	Enfants
PROJET / ACTIVITES		
RELATIONNEL (EQUIPE / FAMILLE)		
FONCTIONNEMENT (HORAIRES, ORGANISATION, ...)		
ENFANTS (RYTHME, GESTION DE GROUPE, PARTICIPATION,...)		
REPAS		
MOYENS MIS A DISPOSITION		

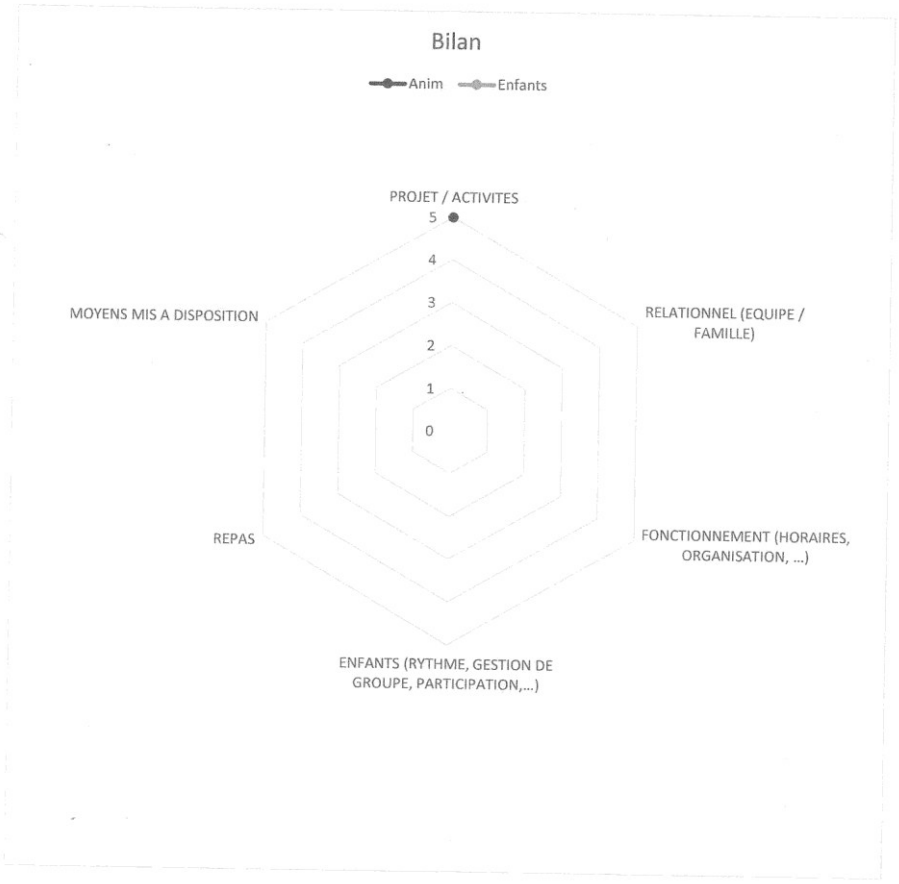
1 TRES INSASTIFAISANT

2 INSATISFAISANT

3 MOYEN

4 SATISFAISANT

5 TRES SATISFAISANT



X) BILAN DES ENFANTS

Chaque jour, en fin d'après-midi, les animateurs procèdent avec les enfants à un bilan de la journée (avec des symboles).
Sur une fiche hebdomadaire, ils notent les remarques des enfants sur les activités, le déroulement de la journée, les moments de vie quotidienne etc...
Ils notent également les propositions émises par les enfants et veillent à ce que chacun puisse s'exprimer (les notes prisent sur les fiches hebdomadaires serviront de base au travail des animateurs pour les prochaines séances d'animation).

BILAN PAR JOUR DES ENFANTS

ANIMATRICE :

BAREME : Double Pluie = Très insatisfaisant Pluie = Insatisfaisant

Nuage = Moyen Soleil = Satisfaisant Double soleil = Très satisfaisant

DATE	
ACTIVITE MATIN	
ACTIVITE APRES-MIDI	
REPAS DU MIDI	
GOÛTER	
RELATIONS ENTRE ENFANTS	